

FICHE PROGRAMME

SECOURS - SANTE

Référence : PR3034

Premiers Secours en Santé Mentale - Module Standard

Les Premiers Secours en Santé Mentale ont pour objectif d'aider une personne qui présente de symptômes de troubles psychiques, en situation de crise ou durant le développement d'un trouble, ou de sa détérioration.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Pré Requis :

Pas de pré requis.

Profil du participant :

Tout public à partir de 18 ans.

Objectifs :

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.

Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.

Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée.

Adopter une posture sécurisante pour soi et pour l'autre.

Durée et rythme :

La formation s'adresse à un groupe de 8 personnes minimum et 16 personnes maximum. Elle se déroule sur une durée totale de 14 heures, réparties sur 2 jours consécutifs ou non consécutifs, avec un intervalle maximal de 15 jours entre les deux journées.

La formation peut être organisée selon les formats suivants :

2 journées de formation ou 4 demi-journées de formation.

Format :

Présentiel.

Programme :

DEMI-JOURNÉE 1

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale

- > Cadre des premiers secours en santé mentale
- > Le plan d'action AERER
 - Présentation de la dépression
- > Signes et symptômes
- > Interventions

DEMI-JOURNÉE 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
- > Signes et symptômes
- > Interventions

DEMI-JOURNÉE 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
- > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
- > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
- > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques
- > Signes et symptômes
- > Interventions

DEMI-JOURNÉE 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
- > Signes, symptômes
- > Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances

- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Méthode pédagogique :

Cette formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un manuel sera remis aux participants reprenant tous les thèmes abordés.

Évaluation :

Évaluation des acquis de la formation : participation active.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire.

Document sanctionnant la formation : attestation de fin de formation.

Questionnaire de satisfaction.

Matériel mis en œuvre :

PC ou tablette.

Vidéoprojecteur.

Paperbord.

Renouvellement :

Recommandé tous les trois ans.

Qualité du/des formateurs :

Formateur accrédité par PSSM France.

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées

Tarifs : Inscription de groupe Nous consulter.

Inscription individuelle : 250 euros par personne, manuel inclus.